Transparence : Mediapart flingue le candidat du président du Sénat

Publication : jeudi 21 mai 2015 07:54

Arrêt sur images, 20 mai 2015

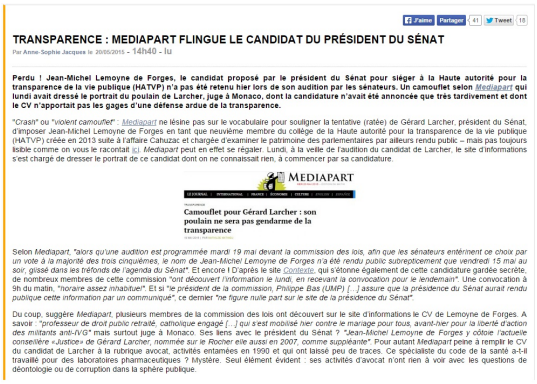

J'aime Partager 41 Tweet 18

TRANSPARENCE : MEDIAPART FLINGUE LE CANDIDAT DU PRÉSIDENT DU SÉNAT

Par Anne-Sophie Jacques le 20/05/2015 – 14h40 – lu

Perdu ! Jean-Michel Lemoyne de Forges, le candidat proposé par le président du Sénat pour siéger à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) n'a pas été retenu hier lors de son audition par les sénateurs. Un camouflet selon *Mediapart* qui lundi avait dressé le portrait du poulain de Larcher, juge à Monaco, dont la candidature n'avait été annoncée que très tardivement et dont le CV n'apportait pas les gages d'une défense ardue de la transparence.

"Crash" ou "*violent camouflet*" : *Mediapart* ne lésine pas sur le vocabulaire pour souligner la tentative (ratée) de Gérard Larcher, président du Sénat, d'imposer Jean-Michel Lemoyne de Forges en tant que neuvième membre du collège de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) créée en 2013 suite à l'affaire Cahuzac et chargée d'examiner le patrimoine des parlementaires par ailleurs rendu public – mais pas toujours lisible comme on vous le racontait ici. *Mediapart* peut en effet se régaler. Lundi, à la veille de l'audition du candidat de Larcher, le site d'informations s'est chargé de dresser le portrait de ce candidat dont on ne connaissait rien, à commencer par sa candidature.

MEDIAPART

Camouflet pour Gérard Larcher : son poulain ne sera pas gendarme de la transparence

Selon *Mediapart*, "*alors qu'une audition est programmée mardi 19 mai devant la commission des lois, afin que les sénateurs entérinent ce choix par un vote à la majorité des trois cinquièmes, le nom de Jean-Michel Lemoyne de Forges n'a été rendu public subrepticement que vendredi 15 mai au soir, glissé dans les tréfonds de l'agenda du Sénat*". Et encore ! D'après le site *Contexte*, qui s'étonne également de cette candidature gardée secrète, de nombreux membres de cette commission "*ont découvert l'information le lundi, en recevant la convocation pour le lendemain*". Une convocation à 9h du matin, "*horaire assez inhabituel*". Et si "*le président de la commission, Philippe Bas (UMP) […] assure que la présidence du Sénat aurait rendu publique cette information par un communiqué*", ce dernier "*ne figure nulle part sur le site de la présidence du Sénat*".

Du coup, suggère *Mediapart*, plusieurs membres de la commission des lois ont découvert sur le site d'informations le CV de Lemoyne de Forges. A savoir : "*professeur de droit public retraité, catholique engagé […] qui s'est mobilisé hier contre le mariage pour tous, avant-hier pour la liberté d'action des militants anti-IVG*" mais surtout juge à Monaco. Ses liens avec le président du Sénat ? "*Jean-Michel Lemoyne de Forges y côtoie l'actuelle conseillère «Justice» de Gérard Larcher, nommée sur le Rocher elle aussi en 2007, comme suppléante*". Pour autant *Mediapart* peine à remplir le CV du candidat de Larcher à la rubrique avocat, activités entamées en 1990 et qui ont laissé peu de traces. Ce spécialiste du code de la santé a-t-il travaillé pour des laboratoires pharmaceutiques ? Mystère. Seul élément évident : ses activités d'avocat n'ont rien à voir avec les questions de déontologie ou de corruption dans la sphère publique.

Phoca PDF